



BIEN GÉRER VOS RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION (CRD)

VOUS ENTREPRENEZ DES TRAVAUX ?

La Municipalité vous remercie de contribuer à maintenir et/ou à améliorer votre propriété. Afin de protéger notre environnement et bien trier vos résidus de construction, nous vous invitons à disposer de vos matériaux de construction triés de façon responsable.

OÙ VONT LES DIFFÉRENTS MATÉRIAUX ?

BOIS

- Bois non traité
- Palettes
- Contreplaqué et panneaux

→ **Écocentre ou centre de récupération**

GYPSE (placoplâtre)

- Le gypse est recyclable et ne devrait pas être jeté avec les ordures lorsqu'une filière de récupération est disponible.

→ **Écocentre**

BÉTON, BRIQUES, ASPHALTES

- Béton
- Blocs de ciment
- Briques
- Pierre
- Asphalte

→ **Écocentre ou site de valorisation des matériaux inertes**

MÉTAUX

- Acier
- Aluminium
- Cuivre
- Gouttières
- Clous et vis

→ **Écocentre ou récupérateur de métaux**

Les bardeaux peuvent être recyclés dans plusieurs centres spécialisés.

→ **Écocentre ou centre de récupération accepté**

FENÊTRES, PORTES ET ARMOIRES

- Lorsqu'ils sont encore en bon état, ces matériaux peuvent être réemployés.

→ **Réemploi, organisme communautaire ou écocentre**

PEINTURES, SOLVANTS, HUILES ET AUTRES PRODUITS DANGEREUX

- Ces produits nécessitent un traitement particulier.

→ **Écocentre (résidus domestiques dangereux)**

Avant de vous déplacer

Informez-vous auprès de votre écocentre afin de connaître :

- les matériaux acceptés;
- les quantités permises;
- les heures d'ouverture;
- les frais applicables, s'il y a lieu.

Ensemble, protégeons notre environnement

Le tri des matériaux permet :

- de réduire les déchets envoyés à l'enfouissement;
- de favoriser le recyclage et le réemploi;
- de préserver nos ressources naturelles;
- de garder notre municipalité propre.

Merci de votre collaboration et bon succès dans la réalisation de votre projet!

ÉCOCENTRE VAL-DES-LACS*

20 chemin Richard, Val-des-Lacs, J0T 2P0
HORAIRES du 15 avril au 14 novembre 2026

Mercredi 9:00 | 16:30
Samedi 9:00 | 16:30



SERVICE URBANISME

349 ch. Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, J0T 2P0
Hôtel de Ville de Val-des-Lacs

urbanisme@val-des-lacs.ca
(819) - 326 - 5624 #3604



*Les citoyens de Val-des-Lacs peuvent se rendre dans tous les écocentres de la MRC des Laurentides avec une preuve de résidence. Liste consultable sur notre site web dans l'onglet "Écocentre".